

BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2003

**SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
SERIE ES**

OBLIGATOIRE

Durée de l'épreuve : 4 h – Coefficient 7

Dés que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

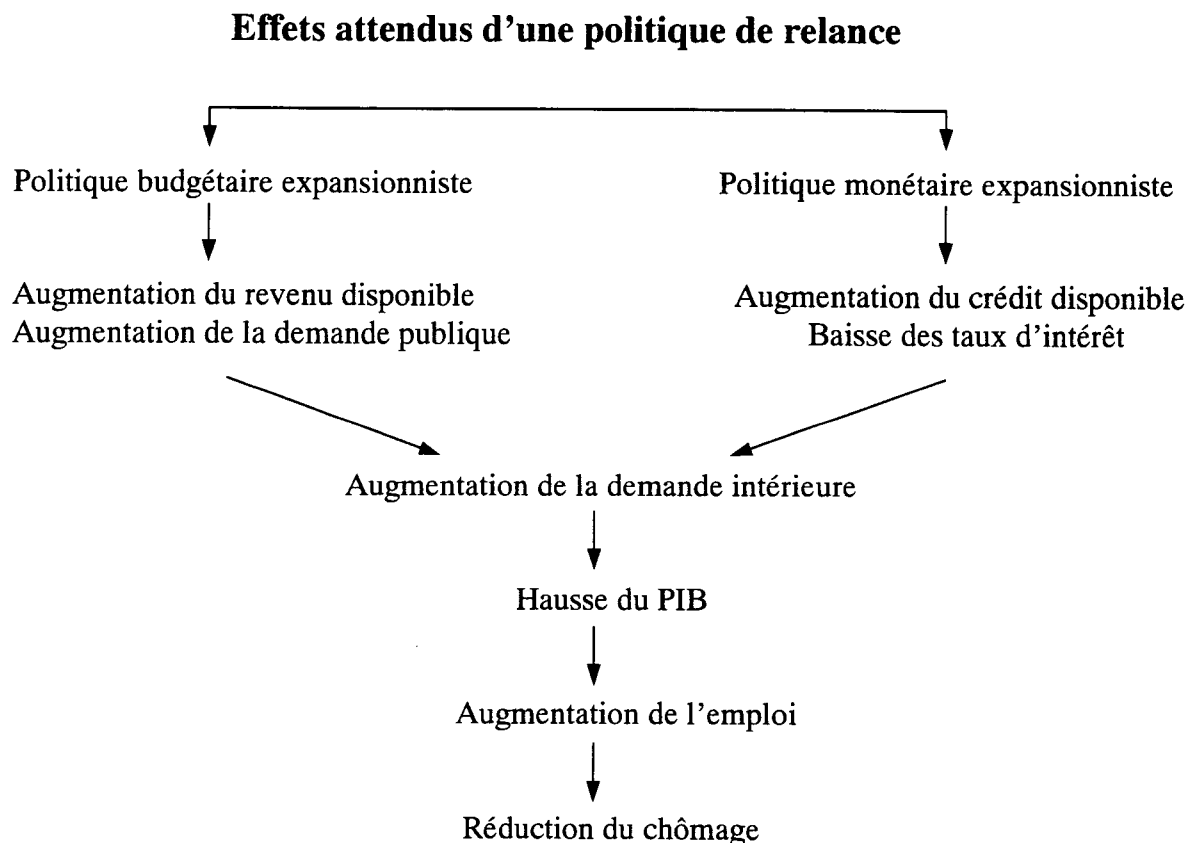
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Dans quelle mesure est-il possible de recourir à une politique de relance par la demande dans les pays de l'Union européenne ?

N.B. : Vous pouvez privilégier le cas des pays de la zone euro.

DOCUMENT 1



Source : d'après J. Généreux, *Introduction à la politique économique*, Seuil, 1999.

DOCUMENT 2

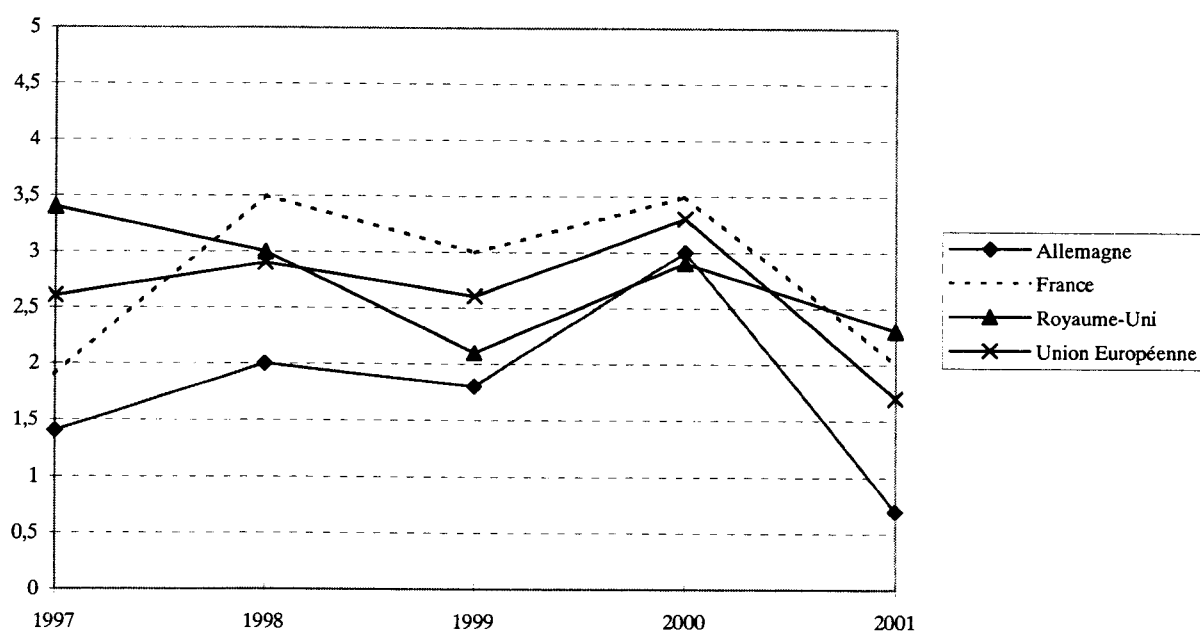
Dans tout pays, il existe une interdépendance forte entre la politique budgétaire et la politique monétaire. Une politique budgétaire expansive stimule la demande. Quand celle-ci excède la production, des tensions apparaissent sur les prix et amènent la banque centrale à relever son taux d'intérêt. L'augmentation de la dette publique pousse également à la hausse les taux d'intérêt. [...]

Qu'en est-il dans la zone euro ? Chaque gouvernement considère les taux d'intérêt comme donnés, puisque sa politique budgétaire n'a que peu d'impact sur la demande, et donc sur l'inflation de la zone euro. Si plusieurs pays font cavalier seul et laissent déraiper simultanément leurs finances publiques, le risque est grand de voir le taux d'intérêt s'élever partout, affectant aussi les pays demeurés « vertueux ». Ces interactions avec la politique monétaire plaident pour une coordination des politiques budgétaires des États membres et pour une définition simultanée de la bonne combinaison de politique budgétaire et de politique monétaire.

Source : A. Benassy-Quéré, B. Cœuré, *Economie de l'euro*, Collection Repères, La Découverte, 2002.

DOCUMENT 3

Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, 2001.

DOCUMENT 4

La politique monétaire est dirigée par la Banque centrale européenne (BCE), indépendante des pouvoirs politiques. Sa mission est de défendre la stabilité des prix¹ et elle dispose de l'instrument des taux d'intérêt pour cela. [...]

L'efficacité de la politique budgétaire, de façon générale, est accrue par l'atténuation de la contrainte extérieure de l'Europe. Mais les politiques budgétaires nationales sont encadrées par le Pacte de stabilité et de croissance élaboré au Conseil européen de Dublin en décembre 1996 et finalisé au Conseil d'Amsterdam de juin 1997. Une fois réalisés les critères du traité de Maastricht pour être éligible à l'euro, le Pacte de stabilité prolonge en effet le contrôle des politiques budgétaires des pays membres en cherchant à éviter les « déficits publics excessifs ». Un maximum de 3% de déficit est prévu, sous peine de sanctions financières.

1 : La BCE veille à maintenir le taux d'inflation de la zone euro sous le seuil des 2%.

Source : OFCE, *L'économie française 2002*, Collection Repères, La Découverte, décembre 2001.

DOCUMENT 5

Taux d'inflation et solde des administrations publiques rapporté au PIB (en %)

	Taux d'inflation (en %)			Solde des administrations publiques ¹ PIB x 100		
	1999	2000	2001	1999	2000	2001
Allemagne	0,4	1,4	1,9	- 1,6	-1,3	- 2,5
France	0,2	1,2	1,7	- 1,6	- 1,4	- 1,5
Royaume-Uni	1,5	0,6	1,6	1,1	1,9	1,1
Zone euro	1,1	2,4	2,5	- 1,3	0,2	- 1,3
Union Européenne	1,2	1,9	2,4	- 0,8	- 0,1	- 0,7

1 : Solde des administrations publiques = recettes des administrations publiques moins dépenses des administrations publiques.

Administrations publiques : administrations centrales, organismes de sécurité sociale et collectivités territoriales.

Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, 2001.

DOCUMENT 6

La politique monétaire unique est mise en oeuvre par une autorité unique (la BCE) conformément à un objectif prioritaire des plus clairs : la stabilité des prix.

Par contraste, les politiques budgétaires restent entre les mains des gouvernements nationaux - le fédéralisme budgétaire ne progresse guère -, sans que les objectifs de ces dits gouvernements soient inscrits dans le moindre traité. Le seul instrument de coordination concernant les politiques budgétaires est défini dans le cadre des grandes orientations de politique budgétaire, qui consistent en recommandations non contraignantes préparées chaque année par la Commission et adoptées ensuite par le Conseil Ecofin¹. Il existe par ailleurs un dispositif de coordination « par le bas », le Pacte de stabilité et de croissance, qui limite les marges de manoeuvre des gouvernements, et auquel est associé un dispositif de sanctions envers les gouvernements qui afficheraient des « déficits publics excessifs ».

1 : Le Conseil Ecofin regroupe les quinze Ministres des Finances de l'Union Européenne.

Source : J-P. Fitoussi, J. Le Cacheux, *Rapport sur l'état de l'Union européenne*, Fayard, Presses de Sciences Po, 2002.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat:

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse:
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé.
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles.
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME :

Changement social et conflits

I - TRAVAIL PREPARATOIRE (sur 10 points)

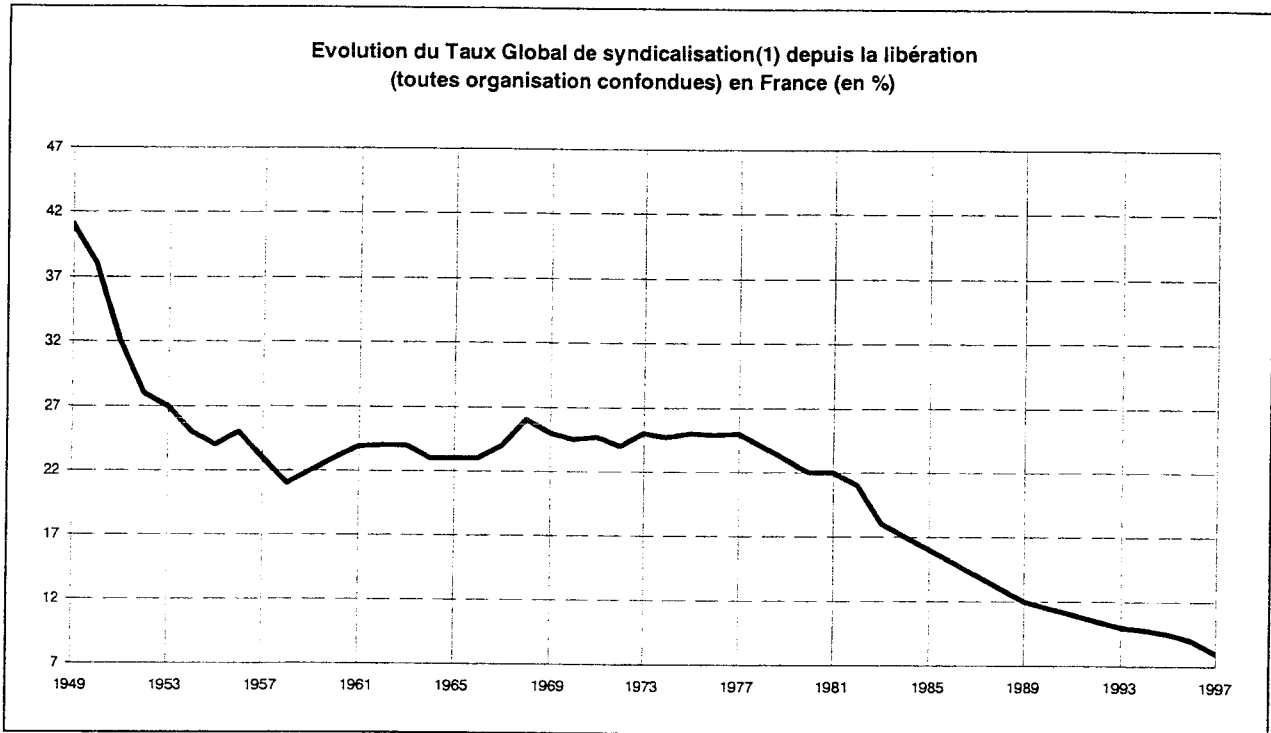
Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum

- 1) Caractérisez, à l'aide de deux calculs différents, l'évolution du taux de syndicalisation en France entre 1950 et 1997. (**document 1**). (1 point)
- 2) Distinguez les différentes phases marquant l'évolution du taux de syndicalisation en France depuis la Libération. (**document 1**). (1 point)
- 3) Expliquez le passage souligné. (**document 2**). (2 points)
- 4) En quoi les transformations de l'organisation du travail peuvent-elles expliquer la crise du syndicalisme ? (**document 2**). (2 points)
- 5) De quelle façon les syndicats peuvent-ils améliorer la situation des salariés dans l'entreprise ? (**document 3**). (2 points)
- 6) Pourquoi les dirigeants de société mettent-ils en avant les effets positifs des syndicats pour leur entreprise? (**document 3**). (2 points)

II - QUESTION DE SYNTHESE (sur 10 points)

Après avoir mis en évidence la crise du syndicalisme dans les pays développés à économie de marché, vous montrerez que le syndicalisme reste un facteur d'intégration.

DOCUMENT 1



(1) taux global de syndicalisation : effectif des confédérations syndicales / population active salariée

Source : d'après D. Andolfatto, D.Labbé, *Sociologie des Syndicats*, Collection Repères, La Découverte, 2000.

DOCUMENT 2

Certains voient dans l'augmentation du chômage la cause essentielle de la désyndicalisation : « Les syndicats n'ayant pas réussi à l'enrayer, les salariés ne leur feraient plus confiance ». En fait, si l'on y regarde de plus près, la restructuration du secteur industriel et notamment des secteurs à forte tradition syndicale, la segmentation du marché du travail, la marginalisation de plus en plus importante d'une couche de la population expliquent certainement mieux que le chômage la baisse du militantisme syndical (...).

Le syndicalisme s'est construit dans des collectivités de travail assez homogènes, avec une unité de lieu et un statut identique pour l'ensemble des salariés. Il s'en suivait une identité forte et des solidarités effectives. Or depuis dix à quinze ans on assiste à une accélération de la segmentation du marché du travail et à un éclatement de l'entreprise. La nature même des métiers évolue, les tâches de contrôle se développent, les métiers se particularisent, les spécialisations sont plus étroites et, parallèlement, l'appréhension de l'ensemble du processus de production par les salariés est plus difficile.

Source : L. Dirn, J.P. Jaslin, « Crise ou renforcement du syndicalisme », *Revue de l'OFCE*, juillet 1985.

DOCUMENT 3

Les experts en relations sociales ont longuement décrit les effets positifs que les négociations collectives peuvent avoir sur la gestion et la productivité de l'entreprise. Ces spécialistes soulignent comment les syndicats contribuent à l'accroissement des qualifications et au maintien de la main-d'oeuvre qualifiée de l'entreprise, comment ils apportent des informations sur ce qui se passe au niveau de l'atelier, comment ils améliorent le moral des troupes et poussent la direction à faire preuve d'une plus grande efficacité. Les syndicalistes font observer qu'au-delà des augmentations de salaires, les syndicats protègent les travailleurs contre les décisions arbitraires de la direction et leur donnent les moyens de se faire entendre sur leur lieu de travail comme sur la scène politique. Il est même des dirigeants de sociétés pour mettre en avant les effets positifs des syndicats dans leur entreprise.(...)

On pense aussitôt aux progrès accomplis, en travaillant ensemble, pour accroître la sécurité et la protection sanitaire des travailleurs et pour améliorer la qualité des conditions de travail.

Source: R. Freeman, B.Madoff, *Pourquoi les syndicats ?*, Economica, 1987.